



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres

JOYEUX
NOËL !



RÉTRO p.8

Les Chorales de l'Avent
font le plein !



DOSSIER p.14

Un nouveau médecin
à Saint Parres



JEUNESSE p.15

Bientôt les élections
du CMJ





Credits photos : Olivier Gobert - Studio 00

À Saint Parres aux Tertres, E.Leclerc favorise la mobilité interne.

Arrivé dans l'entreprise en tant que Préparateur de commandes en septembre 2010, Responsable du Drive de Rosières depuis 7 ans, Yoann a su brillamment piloter et animer son équipe de Drivers.

Notre mobilité interne permet de profiter à fond de ses talents et de lui proposer un nouveau challenge. C'est pour cela que nous avons décidé de lui confier depuis septembre 2023 le poste de Responsable communication de l'entreprise.

À sa charge, digitalisation, application, personnalisation théâtralisation. Il poursuit le travail mené depuis plus d'1 an, en passant du dispositif OUI PUB, au parti

pris d'arrêter totalement la distribution des prospectus en Boîtes aux lettres. Transformer la contrainte en opportunité, c'est la règle à Troyes..

Suite au départ de Yoann du drive de Rosières, c'est tout naturellement Aurélien qui prend le relai. Il a su avec ses 10 années de drive dont 7 en tant qu'Adjoint de Yoann assurer sur ses fonctions et saura à coup sûr parfaitement remplir prendre ses nouvelles responsabilités .



Credits photos : Olivier Gobert - Studio 00

Au sein du service communication c'est Pauline qui devient Adjointe du

service au côté de Yoann. Entrée dans l'entreprise en décembre 2009 en contrat étudiant durant ses études de Communication puis d'Infographiste, elle est ensuite embauchée au service Communication en tant que chargé de com' en juillet 2013. Elle a su depuis, donner pleine satisfaction dans ses fonctions et est prête à accepter cette nouvelle opportunité.



Credits photos : Olivier Gobert - Studio 00

C'était il y a 1 an.

En novembre 2022, nous arrêtons de distribuer nos prospectus dans les boîtes à lettres Troyennes, mais l'arrêt des catalogues ne signifie pas l'arrêt des promotions !! Le client revient au centre du modèle, en partant d'une communication de masse à une relation plus personnalisée....

40 productrices et producteurs font partie de notre réseau Alliances Locales. Retrouvez toute l'année leurs produits en magasin.

58 femmes et hommes nous ont rejoint à l'été 2022 pour occuper un poste saisonnier. Et si cette année, c'était votre tour ?

4016

personnes ont voyagé à travers le monde en 2022 grâce à notre agence de voyages E.Leclerc à Saint Parres aux Tertres. Vous aussi, partez !

DES PROJETS

pour 2024



*Chères Patrocliennes
et chers Patrocliens,*

À l'approche des fêtes et des moments réjouissants qui nous attendent, je me dois de vous informer sur la situation de notre commune à la fin de cet exercice budgétaire. Les nouvelles sont bonnes malgré la crise économique qui nous frappe.

UN BUDGET MAÎTRISÉ

« On ne dépense pas l'argent que l'on n'a pas. » Cette phrase, je l'ai maintes fois entendue lorsque j'étais enfant et, ensuite, quand je suis entré dans l'équipe municipale de Colette ROTA en 2001. Aujourd'hui, **nous avons résorbé certaines créances de notre commune.** Tous les membres de l'équipe municipale ont compris les enjeux financiers auxquels nous sommes confrontés et je les en remercie.

Ainsi, **nous avons réduit nos investissements et les avons axés sur les économies d'énergie.** Merci à vous toutes et tous de nous accompagner dans cet effort commun. Depuis 3 ans, nous sommes très attentifs au respect du budget, ce qui nous a permis de dégager quelques marges de manœuvre afin de nous projeter vers l'avenir. Je remercie infiniment Maud LOISON, directrice générale des services, pour son accompagnement dans ce travail colossal.

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MÉDECIN

Nous avons défini deux objectifs pour 2024 : l'accès au soin et au sport. Fidèle à ses

engagements pris en 2020, l'équipe municipale est heureuse de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau médecin dans la commune ! Il s'agit du **Docteur Séverine MARTIN-ROY qui s'est installée au pôle santé Sakura** ce mois-ci. Nous allons pouvoir retrouver une situation proche de la normale, avec désormais deux médecins prêts à prendre soin des Patrocliens. Nous continuons cependant à travailler sur ce sujet.

UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS

Le dossier des terrains de tennis, conduit par Adrien NIEUWMUNSTER, 1^{er} adjoint au maire, est ouvert. Nous recherchons toutes les ressources possibles afin de diminuer au maximum la part d'auto-financement communal.

L'année prochaine sera toute entière consacrée au projet de réaménagement de l'entrée de la ville. Nous aurons l'occasion d'en reparler afin de répondre aux questions de tous les Patrocliens, au-delà des polémiques navrantes entretenues ici ou là.

Au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une bonne fin d'année. Prenez soin de vous et sachez que tous les adjoints et conseillers municipaux restent à votre écoute.

Jack HIRTZIG,
Maire

DANS LE RETRO

- Journées européennes du patrimoine
- Octobre Rose
- Cérémonies
- Journée du théâtre
- Chorales de l'Avent

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Éclairage public
- Conseil municipal
- Départs en retraite

DOSSIER

- Un nouveau médecin à Saint Parres

JEUNESSE

- Élections au CMJ
- QR code pour la cantine
- Accueils de loisirs de Toussaint
- Séjour au ski
- Chasse aux oeufs
- Inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver
- Stages de foot

5

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Registre personnes vulnérables
- Fête de la St-Patrocle
- Aide aux étudiants
- Colis de Noël

ÉCONOMIE

- LS Vérandas

CULTURE

- Appel à candidatures
- Fête de la musique
- Bibliothèque

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Astuce écolo
- Sapinade

AGENDA ET CALENDRIER

ZOOM SUR ...

- Le pigeonier

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

23

23

NO

NO

30

31

POUR SE DIVERTIR

TRIBUNE LIBRE

INFOS PRATIQUES

44

45

LE PATROCLIEN

Responsable de la publication :
Magali CHABROL

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Nathalie DE PASCALE

Conception :
SYSCOM' (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)
10, avenue des Tirverts
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
Services techniques municipaux

Bulletin imprimé sur du papier recyclé
NAUTILIS



IMPRIM'VERT®

TOUT SAINT PARRES
DANS LA POCHE !

avec  INTRAMUROS

Téléchargez gratuitement l'application

Sélectionnez ensuite
« Saint Parres aux Tertres »
et découvrez les événements,
les actualités, les services de la
mairie, les lieux à visiter...

Recevez les infos importantes
par notification.

Communiquez avec votre
mairie (signalements,
sondages, boîte à idées...)



Service municipal
gratuit, sans inscription et
sans publicité et disponible sur



Playstore
Android



Apple
Store

Journées européennes DU PATRIMOINE

À LA DÉCOUVERTE DE SAINT PARRES

Le dimanche 17 septembre après-midi, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, entre 200 et 230 personnes, provenant essentiellement de l'agglomération troyenne, ont été accueillies sur plusieurs sites de la commune : une quinzaine à la Tuilerie, une cinquantaine à l'église et à la nécropole et environ 150 au château. Les familles BAUDOUIN et MEUNIER, propriétaires du château, ont proposé aux visiteurs de découvrir les extérieurs, la vieille grange, le pigeonnier, le corps de ferme et sa laiterie, le potager, la serre, le verger, ainsi qu'une très belle collection de photos anciennes. Ce fut un beau moment de partage, rempli d'échanges riches sur les plantes et leurs soins et sur l'histoire du site.

De son côté, la bibliothèque municipale a proposé, du 18 au 30 septembre, une rétrospective en images de l'histoire de l'association sportive du Tertre depuis 1972 afin de coller à la thématique « Patrimoine du sport », mise en avant dans le cadre des Jeux olympiques 2024.

L'équipe municipale tient à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement : l'association du Patrimoine et notamment sa présidente, Isabelle LECLERCQ, Jack HIRTZIG, les sœurs Oblates, les familles BAUDOUIN et MEUNIER et Barbara PLESTAN, responsable de la bibliothèque. Ces JEP ont une nouvelle fois été l'occasion pour les visiteurs de découvrir la richesse architecturale et historique de notre belle commune ...



OCTOBRE ROSE

VILLECHÉTIF ET SAINT PARRES UNIES POUR OCTOBRE ROSE !

Le matin du dimanche 8 octobre 2023 a eu lieu la 3^{ème} édition d'Octobre Rose. Celle-ci était organisée par le conseil municipal des jeunes, sous la houlette de Ludovic CRÉTÉ, conseiller municipal délégué, et par la mairie de Saint Parres aux Tertres. Pour la première fois cette année, la commune a été heureuse de collaborer avec la mairie de Villechétif pour mettre en place cet événement.

150 marcheurs environ ont pris part à la randonnée de 10 km entre les deux communes. Les participants pouvaient également admirer, dans la salle Deterre Chevalier, le stand de la Ligue contre le cancer, l'exposition de peintures de Gabriel BOCQUAIRE, l'exposition de photographies



de l'Atelier studio photo de Zoé MILLEROT et l'animation du club de danse Chipso Olé !

Une belle édition qui a attiré une centaine de personnes supplémentaire par rapport à l'année précédente et a permis de récolter 1475 € au bénéfice de la Ligue contre le cancer. Le chèque

a été remis à l'association par les jeunes élus du CMJ le vendredi 1^{er} décembre lors d'une petite cérémonie conviviale.

Le CMJ et la municipalité remercient tous les participants, les associations et la mairie de Villechétif qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Saint Parres

N'OUBLIE PAS ...

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



◀ 5 décembre : hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

"THÉÂTREZ-VOUS"

à Saint Parres !

Le dimanche 12 novembre après-midi, la commune a eu l'honneur d'accueillir, dans la salle Deterre Chevalier, l'évènement «Théâtrez-vous : la journée du théâtre», proposé par le comité départemental de la **Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation (CD10-FNCTA)**, en collaboration avec la commission Vie culturelle de la mairie de Saint Parres aux Tertres.

A cette occasion, **trois beaux spectacles** ont été présentés :

- une création collective d'après des extraits de « Table 12 » de Gérard LEVOYER.
- « Allez ! On danse ! » de Vivien LHERAUX, par la compagnie *Entr'actes et entre amis*.
- « La folle journée d'Emilien Maximilien Macheprot » de Jacky VIÉ par la compagnie *Les Joyeux Duglob*.

Un pot de l'amitié a également été offert à tous.

Une après-midi réussie grâce à l'investissement des comédiens, metteurs en scène, techniciens, organisateurs ... et au public venu nombreux !



> UN TÉLÉTHON "MUSCLÉ"

Le thème du Téléthon 2023 était « **Muscle ton Téléthon** ». Musclés, les applaudissements l'ont été durant les **deux représentations des 8 et 9 décembre** dans la salle Deterre Chevalier. Le vendredi 8, la **troupe Mes sons en scène**, accompagnée des enfants des écoles, a proposé un spectacle musical et théâtral très divertissant. Le samedi soir, c'était au tour de la **comédie musicale d'Insieme** d'enchanter le public. Les spectateurs en ont également profité pour déguster les **crêpes et les boissons préparées par le Comité des fêtes** et pour acheter des

objets confectionnés par les membres de l'**UNRPA**. Le samedi après-midi, le **groupe Juke box** a animé l'EHPAD Villa du Tertre. Ce fut l'occasion pour le public de passer un bon moment, de goûter diverses gourmandises et d'acquiescer **des décorations et des objets de Noël fabriqués par les résidents**. Le **tournoi de tennis du 10 décembre et celui de football du 13 décembre** ont attiré de nombreux sportifs et spectateurs. Au-delà de ce seul week-end, le **mois de décembre entier** était placé sous le signe du Téléthon :

- Une vente de livres de poche (à prix libre) a été organisée par la bibliothèque municipale.
- Les collectionneurs ont pu se procurer la **magnifique capsule de champagne « spéciale Téléthon »**, signée et peinte à la main, proposée par l'association *Patro cap's*.

Toutes ces manifestations ont permis de **collecter une belle somme d'argent afin d'aider la recherche médicale et d'accompagner les malades et leurs familles**. Son montant vous sera dévoilé dans le prochain numéro du *Patroclien*.

CHORALES DE L'AVENT

2 NOUVELLES CHORALES POUR FÊTER L'AVENT !

Pour la 3^{ème} édition des Chorales de l'Avent, Saint Parres a accueilli 2 nouvelles chorales : *Les Perruches*, le 3 décembre et *Tout pour la chanson*, le 17 décembre. Bien sûr, le public a

également été ravi de retrouver *L'Aubade* le 26 novembre et *Mes sons en scène* le 8 décembre, dans le cadre du Téléthon.

Une joyeuse façon d'attendre Noël ...



ÉCLAIRAGE PUBLIC

TOUJOURS PLUS D'ÉCONOMIES !

Dans *Le Patroclien* n°161 de septembre 2023, vous ont été communiqués les chiffres des consommations énergétiques et du coût financier en éclairage public pour la période d'avril à juin 2023.

Ces chiffres étaient comparés à ceux de 2022. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez **les chiffres pour les mois de juillet et août 2023, toujours comparés à ceux de 2022.**

RUES	2022		2023	
	Conso kWh	Dépenses €	Conso kWh	Dépenses €
William Brouillard	8 903	1361,18	873	701,56
Jean Moulin	5 176	633,86	297	223,98
Edme Denizot	3 399	431,61	325	173,83
Saint-Patrocle	3 235	406,23	290	158,82
Les Perrières	2 847	348,89	267	132,30
Jules Pochinot	2 495	314,25	203	121,95
Pasteur	2 263	268,52	239	99,02
Nagère	2 003	243,35	196	92,35
Route de Villechétif	1 637	207,38	164	83,56
Célestin Philbois	1 731	211,99	129	77,43
La Maladière	1 262	154,44	117	58,54
Jean Jaurès	845	124,26	96	61,94
Jules Ferry	814	142,91	70	80,96
Chemin des Vignes	736	95,41	83	41,04
Soest	619	121,64	83	77,51
République	438	65,25	63	34,02
TOTAL	38 403 kWh	5 131,17 €	3 495 kWh	2 218,81 €

- En 2022, la consommation était de **38 403 kWh**, pour un montant de **5 131,17 €**.
- En 2023, la consommation est passée à **3 495 kWh**, pour un montant de **2 218,81 €**.

L'économie sur le budget éclairage public pour la période juillet/août 2023 est de 56,76 % par rapport à 2022. Ces résultats sont très encourageants et incitent à poursuivre dans cette voie pour l'année 2024.

Pour information, **les travaux de renforcement et d'amélioration de l'installation d'éclairage public réalisés sur la RD 619** par le passage en LED des avenues Taittinger, Barbusse et de Gaulle **ont été subventionnés à hauteur de 45 % par le fonds pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé « Fonds Vert ».**



Extrait de la séance du conseil

DU 27 SEPTEMBRE 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

MISE À DISPOSITION DU MINIBUS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

APPROUVE la mise à disposition gratuite du minibus aux associations communales et autorise le maire ou son représentant à signer les conventions entre les associations et la commune ainsi que tout autre document se rapportant à cet objet.

ACTUALISATION DU PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR EN LOGEMENT SOCIAL PAR LA CRÉATION DU DISPOSITIF DE COTATION DE LA DEMANDE

DÉCIDE d'émettre un avis favorable au projet de plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur en logement social incluant le dispositif de cotation de la demande et autorise le maire ou son représentant à transmettre le présent avis au président de Troyes Champagne Métropole.

OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCE - ANNÉE 2024

DÉCIDE :

- d'accorder la dérogation à la règle du repos dominical aux commerces situés sur le territoire susmentionné dans la limite maximum des 5 dimanches ci-après indiqués : les 1^{er} décembre, 8 décembre, 15 décembre, 22 décembre et 29 décembre 2024 ;
- de solliciter l'avis de Troyes Champagne Métropole pour les commerces ayant demandé plus de 5 dimanches aux dates suivantes : les 7, 14 et 21 janvier, 30 juin, 7 juillet, 17 et 24 novembre 2024 ;

■ d'autoriser le maire ou son représentant à prendre, avant le 31 décembre 2023, l'arrêté municipal permettant de fixer la liste des dimanches pendant lesquels les commerces de détail pourront déroger à la règle du repos dominical pour l'année 2024 pour les commerces dont l'avis est du ressort de la commune (5 dimanches) et pour les commerces dont l'avis est du ressort de Troyes Champagne Métropole, après avis conforme de l'EPCI.

ARRÊT DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME - RÉVISION N°4

DÉCIDE :

- de tirer un bilan favorable de la concertation publique organisée dans le cadre de la révision n°4 du plan local d'urbanisme ;
- d'arrêter le projet de plan local d'urbanisme (révision n°4), tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- de se prononcer favorablement sur le projet de périmètre délimité des abords (monuments historiques), tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- de soumettre pour avis le projet de plan local d'urbanisme, conformément à l'article L. 153-16 du Code de l'urbanisme :
 - aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 du Code de l'urbanisme ;
 - à l'autorité environnementale, conformément à l'article L.104-6 du Code de l'urbanisme ;
 - à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, prévue au titre des articles L.151-12 et

L.151-13 du Code de l'urbanisme ;

- à l'Institut national de l'origine et de la qualité d'appellation d'origine contrôlée (INAO) et au Centre national de la propriété forestière (CRPF), prévus à l'article R.153-6 du Code de l'urbanisme ;

- d'adresser copie de la présente délibération aux communes limitrophes, aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, conformément à l'article L.153-17, pour faire connaître leur souhait de donner un avis sur le projet de PLU ;

- de soumettre le projet de PLU et le projet de périmètre délimité des abords (monuments historiques) à enquête publique unique, conformément aux articles L.153-19 du Code de l'urbanisme et R.621-93 du Code du patrimoine, à réception de l'ensemble des avis induits par les articles L.153-16, L.104-6, après les saisines.

- d'autoriser le maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tout document relatif à ce dossier.

La présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie, conformément à l'article R. 153-3 du Code de l'urbanisme. Elle sera également transmise à la préfète de l'Aube.

CONVENTION D'INFORMATION FONCIÈRE (VIGIFONCIER) AVEC LA SAFER GRAND EST

DÉCIDE :

- d'approuver la convention d'information foncière (vigifoncier) avec la SAFER Grand Est,

conformément au projet annexé à la présente délibération ;

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer ladite convention ;

- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de la convention.

CONVENTION CADRE DE PRESTATIONS DE SERVICE ET DE MISE EN RÉSERVES FONCIÈRES COMPENSATOIRES AVEC LA SAFER GRAND EST

DÉCIDE :

- d'approuver la convention cadre de prestations de service et de mise en réserves foncières compensatoires (assistance à maîtrise foncière) avec la SAFER Grand Est, conformément au projet annexé à la présente délibération ;

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer ladite convention ;

- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de la convention ;

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document ou à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de cette convention.

ACM HIVER 2024 : ORGANISATION D'UN SÉJOUR

DÉCIDE :

- de confirmer l'organisation du séjour proposé du 26 février au 1^{er} mars 2024 à *La bonne eau* à Bernex (Haute-Savoie) ;

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer le contrat d'hébergement et à verser un acompte ;

- de se réserver le droit d'annuler ce séjour en cas de force majeure (pandémie, nombre insuffisant d'enfants ...) ;

- de dire qu'il déterminera, lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, les modalités d'inscription, le règlement du séjour et la tarification.

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS LOCAUX

DÉCIDE :

- de nommer Fabrice GARTNER en qualité de référent déontologue des élus, jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026. Au terme de cette durée, il peut être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de ses missions.

À la demande du référent déontologue, il peut être mis fin à ses fonctions ;

- de prendre acte des modalités de saisine du référent [...] ;

- de prendre acte des modalités de délivrance du conseil [...]. Les avis et conseils donnés par le référent déontologue demeurent consultatifs ;

- de rémunérer le référent déontologue par une indemnité de vacation dont le montant est fixé par dossier traité, conformément à l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret

n°2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l' élu local.

Cette indemnité sera versée par la commune selon des modalités à déterminer ultérieurement. Des frais éventuels de transport et d'hébergement peuvent être pris en charge en cas de besoin dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2023

DÉCIDE :

- d'autoriser, en application des articles L.332-23.1° et L.332-23.2° du Code général de la fonction publique, le recrutement de :

- 3 adjoints techniques contractuels à temps non complet 20h/semaine, 25h/semaine et 26h/semaine ;

- 1 adjoint administratif à temps complet.

- de fixer la rémunération des intéressés par référence à l'indice brut 367, indice majoré 361, échelle C1, 1^{er} échelon ;

- de charger le maire de la signature des contrats et des avenants éventuels ;

- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents contractuels sont ou seront inscrits au budget primitif 2023 et 2024.

ADHÉSION À LA MISSION DE MÉDIATION PROPOSÉE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'AUBE

DÉCIDE :

- d'adhérer à la mission de médiation du CDG 10 ;
- de prendre acte que les recours contentieux formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 susvisé et qui concernent la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, obligatoirement précédés d'une tentative de médiation. En dehors des litiges compris dans cette liste, la collectivité garde son libre arbitre de faire appel au Centre de gestion si elle l'estime utile ;

- de rémunérer le Centre de gestion à chaque médiation engagée ;

- d'autoriser le maire à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG 10 annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférents.

EXAMEN DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPL XDEMAT - ANNÉE 2022

DÉCIDE d'approuver, après examen, le rapport de gestion 2022 du conseil d'administration figurant en annexe, et de donner acte au maire de cette communication.

Extrait de la séance du conseil

DU 8 NOVEMBRE 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

ORGANISATION D'UN SÉJOUR ACM HIVER 2024 À BERNEX (HAUTE-SAVOIE) : MODIFICATIONS

CONFIRME l'organisation du séjour proposé du 25 février au 1^{er} mars 2024 au centre de vacances *La bonne eau* à Bernex (Haute-Savoie).

AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat d'hébergement et à verser un acompte.

SE RÉSERVE LE DROIT d'annuler ce séjour en cas de force majeure (pandémie, nombre insuffisant d'enfants ...).

DIT qu'il déterminera, lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, les modalités d'inscription, le règlement du séjour et la tarification.

CHORALES DE L'AVENT 2023 : TARIFS D'ENTRÉE

AUTORISE le maire ou son représentant à signer les contrats d'engagement avec les troupes.

FIXE les droits d'entrée pour les concerts désignés supra, comme suit :

- 5 € par personne et par spectacle ;
- gratuit pour les moins de 15 ans [...]

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES SUR LE TERRITOIRE DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLÉ (RENOUVELLEMENT)

AUTORISE le maire ou son représentant à signer le renouvellement (le présent et les suivants) de la convention de partenariat relative au réseau de médiathèques sur le territoire de Troyes Champagne Métropole pour l'année 2024, dont le projet est joint en annexe.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PROGICIEL LIÉ AU RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES SUR LE TERRITOIRE DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLÉ (RENOUVELLEMENT)

DÉCIDE d'autoriser le maire ou son représentant à signer le renouvellement (le présent et les suivants) de la convention de mise à disposition du progiciel SIGB lié au réseau de médiathèques sur le territoire de TCM pour l'année 2024.

CONSTRUCTION ET REQUALIFICATION DE TERRAINS DE TENNIS : COMPLEXE SPORTIF ANDRÉ GRAVELLE

DÉCIDE d'engager les travaux de construction et de requalification des courts de tennis sur le site du complexe sportif André Gravelle, sis rue André Lavocat (en lieu et place du projet de requalification totale).

ADOpte le plan prévisionnel de financement pour la réalisation de ces travaux joint en annexe.

AUTORISE le maire ou son représentant à solliciter des subventions et/ou fonds de concours auprès des institutions suivantes :

- l'État, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),
- le conseil départemental de l'Aube, dans le cadre des aides à la construction et à la réhabilitation d'équipement sportif,
- la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole, au titre du dispositif de fonds de concours pour les équipements sportifs,
- la région Grand-Est, dans le cadre du dispositif de soutien aux investissements sportifs,
- la Fédération française de tennis, avec l'appui de l'association sportive du Tertre.

AUTORISE le maire ou son représentant à lancer les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux pour cette opération.

DEMANDE aux organismes financeurs l'autorisation de commencer les travaux avant leurs décisions d'attribution des dites subventions.

AUTORISE le maire ou son représentant à contracter un emprunt pour financer cet investissement.

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024, opération 10061.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document et à réaliser toute demande se rapportant à cette affaire.

Questions diverses :

Régine MERRAD propose de planter des arbres (un arbre pour chaque année de naissance depuis 2020, année de l'élection de l'équipe municipale) dans la cour de l'école maternelle Jules Ferry. [...] L'ensemble des conseillers municipaux valide le projet. Le maire précise que l'objectif est double : avoir davantage d'ombre dans la cour de l'école et répondre à une demande des enseignants.

**Vous sont présentés ici des
résumés des comptes rendus
des conseils municipaux.
Les comptes rendus sont
consultables en intégralité :**

- sur Internet à l'adresse saintparresauxtertres.fr
(rubrique La Mairie >
Le conseil municipal)
- à la mairie de Saint Parres aux
Tertres, 2 rue Henri Berthelot

L'heure de LA RETRAITE A SONNÉ POUR...

NOËL VINCENT

Au service de la commune depuis mars 1997 (en contrat emploi solidarité, puis en contrat emploi consolidé), Noël VINCENT a été titularisé en mars 2003 en qualité d'agent d'entretien. Il s'est vu remettre la médaille d'honneur argent régionale, départementale et communale en 2021 pour 20 ans de bons et loyaux services. Noël a quitté ses collègues des services techniques le 1^{er} novembre dernier pour prendre une retraite bien méritée.



HUGUES MOCQUERY

Après 15 années passées au service de la mairie de Saint Parres aux Tertres, Hugues MOCQUERY, adjoint administratif principal 1^{ère} classe chargé notamment des dossiers relatifs à la jeunesse, fera valoir ses droits à pension le 1^{er} janvier 2024.



L'ensemble des élus et du personnel félicite ces deux agents pour leur belle carrière et leur souhaite de profiter pleinement de leur nouvelle vie de retraités.

> TOUTE L'ANNÉE 2023 EN VIDÉO !

Retrouvez le bilan des événements communaux de 2023 en images sur la page Facebook et sur le site internet de la mairie (www.saintparresauxtertres.fr) début janvier 2024.



OUVERT 7j/7

Boulangers de père en fils depuis 1941

BOULANGERIE PLIQUE

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410 Saint Parres aux Tertres
03.25.80.26.94

mail : fournil.plique@orange.fr

T DU TERTRE

20 rue du sentier des grèves
10410 St Parres aux Tertres

VTC, Transport de personnes **0638497847**

taxi.dutertre@orange.fr
www.taxidutertre.com

UN NOUVEAU MÉDECIN

à Saint Parres aux Tertres

LE DOCTEUR SÉVERINE MARTIN-ROY S'EST INSTALLÉE AU PÔLE SANTÉ SAKURA LE 4 DÉCEMBRE

Le maire, Jack HIRTZIG, et Régine MERRAD, adjointe à la Cohésion de la population, ont travaillé en étroite collaboration avec les propriétaires du pôle santé Sakura afin de promouvoir Saint Parres aux Tertres et la structure du pôle santé auprès de plusieurs médecins. Ces démarches ont payé puisque **le docteur Séverine MARTIN-ROY a été séduite par la commune et a décidé d'installer son nouveau cabinet dans les locaux du pôle santé.**



QUI EST SÉVERINE MARTIN-ROY ?

Séverine MARTIN-ROY est médecin généraliste. **Née en Côte-d'Or**, elle a étudié à Dijon et obtenu son **diplôme de docteur en médecine en 2003**. Par la suite, elle a exercé en cabinet à Pouilly-sur-Loire (Nièvre). **Arrivée dans l'Aube en 2019** afin de quitter le milieu rural et de rejoindre de la famille dans le département, **elle s'installe à Saint-Julien-les-Villas**. La même année, elle passe **un diplôme universitaire en criminologie et sciences criminelles**, puis, en 2020, un **diplôme universitaire en victimologie** à l'université Paris V. Cela lui permet de travailler en lien avec la procureure et la vice-procureure de la République dans les **affaires de violences faites aux femmes et aux enfants**. En 2022, elle commence une formation universitaire de médecine morphologique et anti-âge afin de pouvoir **pratiquer la médecine esthétique** et prépare actuellement un diplôme dans ce domaine à l'université de Madrid. Séverine MARTIN-ROY a également pratiqué la **médecine du sport** pendant 9 ans auprès d'un **club de basketball masculin Nationale 1**. Elle est aujourd'hui le médecin du sport du *Basket club Saint-André*. Elle envisage de **devenir maître de stage**, ce qui serait un atout essentiel pour la continuité de l'accès aux soins et la formation des jeunes médecins.



UNE OFFRE DE SOINS SANS DÉPENSES PUBLIQUES

L'arrivée de ce nouveau médecin permet de retrouver une situation proche de la normale **sans dépenser d'argent public**. En effet, **mettre en place une structure médicale municipale coûte très cher** (plus d'un million d'euros) et occasionne **beaucoup de contraintes en termes de fonctionnement**, aussi bien pour les praticiens que pour la collectivité. Et ceci, **sans aucune certitude pour la commune de trouver des médecins** souhaitant s'y installer ! Suite à la visite de plusieurs de ces maisons médicales, l'équipe municipale a conclu que la commune possédait déjà en son sein un plateau technique susceptible de répondre à la demande des praticiens : le pôle santé privé Sakura. S'est donc mise en place **une collaboration très constructive entre les élus et les propriétaires du pôle santé, au profit des Patrocliens ...** et celle-ci a porté ses fruits puisque **Séverine MARTIN-ROY a commencé à accueillir sa patientèle à Saint Parres aux Tertres le 4 décembre.**

Mais comme rien n'est jamais acquis, les élus continuent leurs recherches pour trouver d'autres médecins susceptibles de s'installer dans la commune ...

À NOTER

Le médecin, actuellement en phase d'installation de son cabinet, ne prendra pas en charge de nouveaux patients jusqu'au 31 décembre 2023. Jusqu'à cette date, le numéro de téléphone de contact reste celui de son ancien cabinet (03 25 45 01 81). Les consultations se feront UNIQUEMENT sur rendez-vous.

ÉLECTIONS DU CMJ

Avis aux jeunes Patrocliens

DÉJÀ 3 ANS QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A ÉTÉ ÉLU !
LA FIN DU MANDAT EST PROCHE ...

Le CMJ permet aux jeunes de **participer activement à la vie de la commune**. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. En faire partie, c'est **le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades** auprès de l'équipe municipale. Ce conseil fonctionne sur le même modèle que le conseil municipal : il se réunit en séances plénières et en commissions.

Les prochaines élections du CMJ auront lieu le samedi 16 mars 2024. La campagne électorale débutera le 5 février et concernera les jeunes Patrocliens, du CM1 à la 4^{ème}.

Toutes les informations vous seront



communiquées ultérieurement.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà **contacter Ludovic CRÉTÉ ou Pascal DAUTREVAUX** (élus municipaux) ou **Loïs GRIMAL** (responsable du centre de loisirs Sympart).

Nous attendons vos candidatures !

> LA FLAMME OLYMPIQUE À L'ÉCOLE



Le groupe scolaire a reçu, le 30 novembre dernier, **une flamme olympique qui se transmet d'école en école avec**

l'USEP (Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré). Elle restera à Saint Parres pendant 3 semaines avant d'être donnée à l'école Paul Maitrot à Saint-André-les-Vergers.



> TOUTE LA CANTINE EN UN SCAN !

API, le prestataire qui fournit les repas de la restauration scolaire, vous propose de consulter grâce à un **QR code** :

- les menus
- la liste des ingrédients
- la liste des allergènes
- les actualités



ACCUEILS DE LOISIRS

Toussaint

LA RECETTE MAGIQUE DES VACANCES D'AUTOMNE AU CENTRE SYMP'ART

MATERNELLES

La première semaine des vacances de Toussaint était consacrée à « **La forêt d'automne** » : les enfants ont réalisé de **belles décorations** sur ce thème. Ils ont également participé à des **jeux éducatifs**, **des activités manuelles**, **des activités sportives** et **des ateliers sur la découverte des sens**. Ils se sont rendus à **Womba Parc** pour s'amuser entre amis et au **Troyes Fois Plus** pour **admirer le spectacle « La petite sorcière »**. Le **grand jeu** de la semaine était une **chasse au trésor** : les petits devaient sauver l'arbre d'automne en l'aidant à retrouver ses feuilles perdues.

La semaine suivante, dont le thème était « **Pas si méchant** » de **Disney**, a été l'occasion pour les enfants de pratiquer différentes **activités manuelles**, de **cuisiner**, d'**écouter des histoires** et de participer à des **jeux sportifs**. Le jour d'Halloween, les petits de maternelle se sont déguisés et ont rejoint les plus grands pour participer à la **chasse aux bonbons dans les rues de la commune**. Le dernier jour a été consacré à un **grand jeu** dont le but était de retrouver les taches du chien Pongo des « 101 dalmatiens » et à une **Halloween party** musicale entrecoupée de pauses bonbons.



ÉLÉMENTAIRES

La thématique de la première semaine d'accueil des enfants scolarisés en élémentaire était « **La forêt interdite** ». Les jeunes ont fait des **activités manuelles**, participé à des **jeux sportifs**, suivi une **initiation à la capoeira** et bénéficié d'une **sortie au Laser Game**. La semaine s'est terminée par le **grand jeu « Bienvenue à Poudlard »** et par un **bal des sorciers** pour s'amuser en musique. Les jeunes Patrocliens se sont plongés dans

l'univers de **Disney** durant la deuxième semaine intitulée « **Du côté des méchants** ». Leurs journées, alliant **activités manuelles, préparation de gâteaux, déguisements et sport**, ont été bien remplies. L'après-midi d'Halloween, **les enfants déguisés ont sillonné les rues de Saint Parres aux Tertres** afin de récolter des friandises. Le 2 novembre, la **Halloween party** est venue clore ces festivités de Toussaint. Au programme : bonbons, musique et danse. La semaine s'est terminée par le **grand jeu « Rejoins les méchants »** et une **sortie au Laser Game**.



> ADOS

La première semaine, les ados ont participé à **plusieurs ateliers au sein du centre** (tournoi Mario Kart, etc.). Côté sorties, ils se sont rendus au **Games Factory** pour participer à une partie de réalité virtuelle et de laser game puis ont choisi de faire une sortie à la **patinoire des 3 Seine**. La semaine suivante, ils se sont lancés dans la **confection de gâteaux** et ont préparé une **Halloween party** au centre. Une **séance de patinage aux 3 Seine** et une **sortie au cinéma** pour voir le film « 3 jours max » ont clôturé les vacances en beauté !



Séjour en HAUTE-SAVOIE

PENDANT LES VACANCES D'HIVER

Pour cette 7^{ème} édition du séjour au ski organisé par l'accueil de loisirs patroclien, 2 nouveautés sont à noter :

- pour la 1^{ère} fois, le séjour se déroulera dans les Alpes et non dans les Vosges ;
- les enfants partageront cette expérience avec un autre accueil de loisirs originaire de la Marne.

Les jeunes, âgés de 10 à 17 ans, découvriront Bernex, station située en Haute-Savoie, près de la frontière suisse, possédant 19 pistes (30 km) situées entre 1000 et 1900 m d'altitude. La neige sera garantie puisque le domaine peut être couvert à 90 % par de la neige de culture !

Ce séjour se déroulera durant les vacances d'hiver, **du 25 février au 1^{er} mars 2024. 24 places** sont disponibles.



Les demandes d'inscription seront enregistrées à la mairie **du 18 au 29 décembre 2023 pour les familles patrocliennes et du 24 au 29 décembre 2023 pour les familles n'habitant pas la commune.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.sympart.com, rubrique « Séjour », à compter du 18 décembre.

> GRANDE CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Le conseil municipal des jeunes invite tous **les Patrocliens âgés de 1 à 15 ans** à participer à une **grande chasse aux œufs le lundi 1^{er} avril 2024, de 10h à 12h, au square Beltrame** (près de l'hôtel de ville). Bien cachés, des chocolats attendront d'être trouvés par chaque participant. Pour devenir un chasseur d'œufs, rien de plus simple ... Il suffit de **remplir le coupon ci-dessous et de le déposer à la mairie ou de le renvoyer par mail, au plus tard le lundi 25 mars 2024.** N'oubliez pas votre panier le jour J ! **La participation est gratuite.**



COUPON D'INSCRIPTION À LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES 2024
à déposer à la mairie ou à renvoyer par mail à lineman@hotmail.fr
avant le **lundi 25 mars 2024**



Nom : Prénom :

Date de naissance :

N° de téléphone : Mail :

participera à la chasse aux œufs le lundi 1^{er} avril 2024.

(Un coupon par enfant)

Inscriptions aux

ACCUEILS DE LOISIRS HIVER 2024

DU LUNDI 26 FÉVRIER AU VENDREDI 8 MARS 2024

MODALITÉS D'ACCUEIL

**POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS
(scolarisés en maternelle) :**

L'accueil de loisirs aura lieu dans la salle Bernard Dufour de l'espace Pascale Paradis.

■ **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.**POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS
(scolarisés en élémentaire) :**

L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis.

■ **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.**POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE
ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :**

L'accueil des ados aura lieu dans la salle ados du bâtiment de la restauration scolaire.

■ **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Informations sur le site : www.sympart.com**LES MODALITÉS D'INSCRIPTION SERONT
MODIFIÉES PROCHAINEMENT.**

Les parents seront informés de la nouvelle procédure d'inscription dès qu'elle sera effective.

Les inscriptions se feront uniquement par semaine bloquée, tant pour les accueils de loisirs que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation.

Pour tout renseignement, envoyez un mail à : inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr

CALENDRIER :

- Début des inscriptions pour les enfants domiciliés dans la commune : **Lundi 8 janvier 2024**
- Début des inscriptions pour les enfants extérieurs à la commune : **Lundi 22 janvier 2024**
- Date limite pour les inscriptions, les modifications et les annulations : **Vendredi 9 février 2024**

STAGES DE FOOT 2024

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC L'ESTAC, TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE ET LA COMMUNE DE SAINT PARRES AUX TERTRES OFFRENT AUX JEUNES PATROCLIENNES ET PATROCLIENS DES STAGES DE FOOTBALL DURANT L'ÉTÉ.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E), CONTACTEZ PASCAL DAUTREVAUX, MAIRE-ADJOINT, AU 03 25 72 12 30 OU PAR MAIL : PASCAL.DAUTREVAUX@SAINTPARRESAUXTERTRES.FR À PARTIR DU JEUDI 1^{ER} FÉVRIER 2024.



Personne vulnérable.
Ne restez pas isolée,
SIGNALEZ-VOUS !

Inscription au

REGISTRE DES

PERSONNES VULNÉRABLES

2024

PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES OU ISOLÉES

Conformément aux dispositions des articles L.121-6-1 et R.121-2 à R.121-12 du Code de l'action sociale et de la famille, les mairies doivent disposer d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande. **Ce registre permet d'identifier les personnes vulnérables qui peuvent, en cas d'urgence, avoir besoin d'une aide sanitaire ou sociale.**

Le maire doit recenser, à titre préventif et à leur demande ou à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes répondant à certains critères, à savoir :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement ;
et/ou qui présentent des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement ou un handicap entravant leur autonomie ;
et/ou qui résident dans un logement inadapté,

afin d'établir une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels et de déclenchement : **du plan Grand froid, du plan Canicule, du plan communal de sauvegarde.**

Si ces critères vous concernent ou si vous connaissez une personne se trouvant dans ce cas, veuillez prendre contact avec la mairie pour l'inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables.

COUPON-REPONSE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES 2024

(à retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres)

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

☐ autorise la commune à m'inscrire ☐ demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée ⁽¹⁾

sur le registre nominatif des personnes vulnérables (personnes âgées ou handicapées) créé dans le cadre du plan national Grand Froid, du plan national Canicule et du plan communal de sauvegarde.

Coordonnées de la personne à inscrire :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom et n° de téléphone)

.....

Coordonnées du médecin traitant :

Coordonnées du service intervenant à domicile :

(1) Veuillez préciser vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

.....

Date :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres aux Tertres pour le plan national Grand froid, le plan national Canicule et le plan communal de sauvegarde pour la protection des personnes âgées ou fragiles. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres Aux Tertres. Les données sont conservées le temps de votre domiciliation dans la commune de Saint Parres aux Tertres. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : Direction Générale des Services de la commune de Saint Parres aux Tertres - CS 40064 - 10092 Troyes cedex. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Aide ponctuelle AUX ÉTUDIANTS 2024

Au vu de la conjoncture sanitaire et économique actuelle, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a décidé de reconduire l'aide ponctuelle aux étudiants patrociens pour l'année 2024.

Les dossiers seront mis à disposition **au secrétariat de la mairie et en ligne sur le site internet de la commune (www.saintparresauxtertres.fr) entre le 18 décembre 2023 et le 19 janvier 2024.**

LES DEMANDEURS DEVRONT SE MUNIR :

- de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année précédente (= avis d'impôt 2023 sur les revenus de l'année 2022) de toutes les personnes vivant au foyer
- d'un justificatif des prestations familiales du foyer
- d'un justificatif des prestations familiales de l'étudiant (allocation logement)

- de la dernière quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de chauffage, d'assurance ... des parents
- de la dernière quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de chauffage, d'assurance ... de l'étudiant si différent des parents
- du livret de famille
- d'une photocopie du dernier diplôme obtenu
- d'un justificatif d'inscription pour l'année en cours
- d'un justificatif des études de l'année antérieure (si études supérieures)
- des bulletins de salaire de l'étudiant si emploi saisonnier sur l'année précédente ou en cours
- du relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) de l'étudiant.

L'attribution se fera courant février 2024, après étude des dossiers par la commission administrative du CCAS.



BEBV
Bureau d'étude Brugger-Viardot

**Bureau d'étude Brugger - Viardot
Anthony Viardot**

Bureau d'étude spécialisé dans la conception et le suivi de projets d'aménagements urbains :

- > Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
- > Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES
Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr



Generation Coiffure
03.25.81.04.19
Generation Coiffure
Styliste
Visagiste
3 Avenue Général De gaulle
10410 St Parres aux Terres

**TAXI DE BRIEVANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES**

SARL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

**06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64**

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux terres
commune de Breviandes



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Terres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53

> CADEAUX DE NOËL AUX ÂÎNÉS

Début décembre, les membres du conseil municipal ont préparé **de délicieux paniers gourmands** pour que les Patrocliens âgés de **70 ans et plus** passent de **belles fêtes de fin d'année**. La nouveauté cette année, c'est que ces cadeaux sont présentés dans **des coffrets en carton**, matériau réutilisable et recyclable facilement.

La distribution est prévue du **9 au 20 décembre**.

Les personnes absentes lors du passage des élus trouveront un avis dans leur boîte aux lettres. Elles pourront récupérer leur cadeau à la mairie **jusqu'au 12 janvier 2024 inclus, munies de ce document**. À partir du 13 janvier, les colis non retirés seront donnés au CCAS (Centre communal d'action sociale) pour être offerts aux Patrocliens en difficulté.



FÊTE DE LA SAINT-PATROCLE

Afin de permettre aux aînés de se retrouver en toute convivialité, **le maire et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter les personnes âgées de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, le samedi 20 janvier 2024** à la salle Deterre Chevalier, de 15h à 19h. **Dégustation de galette des rois, verre de l'amitié et animation**

musicale par l'orchestre de Yannick CHAMPION seront au programme. Ceux qui le souhaitent pourront faire quelques pas de danse sur la piste.

Pour participer à cette après-midi festive, merci de bien vouloir **retourner le coupon-réponse dûment complété à la mairie avant le 12 janvier 2024**.



COUPON-REPONSE FÊTE DE LA SAINT-PATROCLE
(réservé uniquement aux Patrocliens à partir de 70 ans et à leurs conjoints)
à retourner à la mairie avant le 12 janvier 2024 dernier délai

Monsieur : Âge :

Madame : Âge :

Téléphone :

Signature :

LS VÉRANDA

Vérandas et pergolas de qualité

LS VÉRANDA, entreprise spécialisée dans la pose de menuiseries extérieures, a récemment ouvert ses portes au 40, avenue du Général de Gaulle à Saint Parres aux Tertres.

LS VÉRANDA met à votre disposition une large gamme de **produits de grandes marques sur mesure** (Veranco, Tschoeppé, Somfy Pro ...). Son savoir-faire : **l'extension de la maison** par la création de véranda, pergola, carport, studio de jardin, poolhouse mais aussi **l'accompagnement dans vos projets** de portail, clôture, garde-corps, brise-vue, porte de garage, volets.

L'équipe de LS VÉRANDA est **à votre écoute** et **vous conseillera** du début à la fin de votre projet, y compris pour **vos démarches administratives** (déclaration de travaux, permis de construire).

Horaires d'ouverture :

- le vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
- du lundi au samedi matin : sur rendez-vous



> FÊTE DE LA MUSIQUE 2024 APPEL À CANDIDATURES

La commune souhaite organiser la 3^{ème} édition de sa Fête de la musique dans la soirée du jeudi 20 juin 2024. Un **appel à candidatures** est donc lancé aux **musiciens amateurs** désireux de se produire bénévolement dans les rues et espaces publics de Saint Parres aux Tertres.

Si vous êtes chanteur, musicien ou danseur et que vous souhaitez participer, contactez Carole INACIO au 03 25 72 12 30.



À LA BIBLIOTHÈQUE ...

P'TIT BOUQUINE

Tous les 3 mois, la bibliothèque accueille les tout-petits avec leurs parents ou assistantes maternelles.

La séance d'octobre était consacrée aux couleurs avec l'histoire du loup qui n'aime pas le noir, une pieuvre qui se trouve bien fade et un ours blanc sur la banquise. **Celle de décembre était sur la thématique de Noël.** Grâce à Claudette et Barbara, les petits ont fait la connaissance de Renardo et Ollie qui attendaient impatiemment le père Noël.



ACCUEIL DES CLASSES

Depuis novembre, Barbara, bibliothécaire, **accueille les élèves de CP et de CE1 à la bibliothèque une fois par mois**, et ce jusqu'en juin. En fin d'année, les animations lecture se sont axées sur les sorcières et

sur Noël. Catherine, bénévole, fait **des lectures dans chaque classe de la maternelle et de l'élémentaire Ferry (CE2, CM1 et CM2).**

Elles accueilleront toutes les

deux les enfants de maternelle à la bibliothèque sur 3 temps forts : en décembre, en mars et en juillet. Cela permettra aux petits de faire connaissance avec les lieux et, par la suite, d'y emmener leurs parents, de s'inscrire et d'emprunter livres, CD ou DVD.





ÉCHANGE AVEC LA MDA

Deux fois par an, l'équipe de la bibliothèque effectue un travail essentiel pour renouveler le fonds des **documents sonores et visuels** : l'échange avec la médiathèque départementale de l'Aube. **400 nouveautés (musique, DVD, livres lus etc.)** sont en rayon depuis décembre et attendent d'être empruntées !

DON DE LIVRES JEUNESSE

La bibliothèque s'est séparée d'une partie de son fonds jeunesse et souhaite vous en faire profiter. Vous êtes invités à venir faire votre choix entre albums, magazines, romans, documentaires et bandes dessinées, **du 9 au 13 mars 2024, aux horaires d'ouverture habituels de la bibliothèque.**



> HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi : 14h - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30**
- **Vendredi : 14h - 18h30**
- **Samedi : 10h - 12h30**

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier.

Réouverture le mercredi 3 janvier 2024 dès 10h.

COUPS DE COEUR



Roman illustré jeunesse

Mille petits poucets / Yann AUTRET / JC AUT

Tous les dimanches, une méchante femme envoie son doux mari perdre leurs enfants dans la forêt mais il ramène plus d'enfants qu'il n'en avait à l'aller pour former une joyeuse famille recomposée.

Moralité : Ne rasez pas les forêts, elles sont pleines d'enfants !

Catherine G.



Roman adulte

Café suspendu / Amanda STHERS / R STHE

Lorsque l'on commande un café à Naples, on peut en régler un autre qui sera offert à qui n'aura pas d'argent pour le payer.

Ainsi défile, sous la plume de Jacques le caricaturiste, fidèle du café Nubo, la vie intime de quelques habitants du quartier, des êtres cabossés par la vie. Dans une ambiance napolitaine toute empreinte de bienveillance, l'autrice vous invite à partager ce savoureux « roman suspendu ».

Françoise P.



DVD adulte

Voyage en Chine / Zoltan MAYER / F MAYE

Ce film sur la perte et le deuil d'un enfant est bouleversant, émouvant, rempli de tendresse, d'émotion et magnifiquement interprété par Yolande MOREAU. Il nous fait également découvrir la culture chinoise. A voir absolument !

Annie G.



L'ASTUCE ÉCOLO

DES CADEAUX DE NOËL PLUS ÉCOLOS

Chaque année, plus de **300 millions de cadeaux sont offerts à Noël** (en majorité des textiles, des jouets et des livres). **27 % des Français déclarent avoir reçu des cadeaux qu'ils n'utilisent jamais**, soit environ 12 millions de présents inutiles. Près d'1 million d'entre-eux sont même jetés !

Au total, **les cadeaux sont à l'origine de 57 % des émissions de gaz à effet de serre de Noël**. Ceux qui ont le plus d'impact environnemental sont **les objets numériques et les bijoux** qui, s'ils ne représentent que 4 % des présents, **produisent 30 % des émissions de gaz à effet de serre**.

Pour passer un Noël plus vertueux, il faut donc bien réfléchir à vos cadeaux. Voici quelques astuces ...

DES IDÉES QUI FONT DU BIEN AU PORTE-MONNAIE ET À L'ENVIRONNEMENT !

Organiser un Noël « canadien »

Faire plaisir sans multiplier les cadeaux, c'est tout l'intérêt du Noël canadien, aussi appelé « **Secret Santa** ». Le principe ? Vous **tirez au sort une personne** parmi les convives puis



vous menez l'enquête pour trouver LE cadeau le plus adapté.

Organiser un Noël « britannique »

Outre-manche, **4 cadeaux suffisent** pour combler les enfants :

- un cadeau qui fait envie (dans la liste au père Noël)
- un cadeau qui sera utile tout de suite
- un cadeau qui se porte
- un cadeau qui se lit

Organiser un Noël tendance « seconde main »

Offrir **des cadeaux de seconde main**, c'est un bon moyen de limiter les dépenses en favori-

sant la seconde vie des objets. Une belle idée économique et écologique !

On peut trouver d'occasion beaucoup d'objets en très bon état. Mettez aussi sur **le reconditionné** : un smartphone reconditionné est jusqu'à 75 % moins cher que le neuf et jusqu'à 8 fois moins impactant pour l'environnement.

QUELQUES RÈGLES D'OR POUR CHOISIR VOS CADEAUX



- Privilégiez des produits avec **un label** environnemental et/ou éthique.
- Choisissez **des jouets sans piles, sans plastique et sans parfum de synthèse**, si possible en bois ou en coton bio.
- Préférez **les textiles bio** ou **les matières recyclées**.
- Tournez-vous vers des cadeaux **réutilisables, rechargeables, facilement réparables**. À bas le tout jetable !
- Proposez toujours **un bon d'échange** pour éviter que

vos cadeaux soient inutilisés ou bien pensez à **la carte cadeau**.

- Offrez **une « expérience »** (restaurant, dégustation, massage, cours de bricolage ...).
- Lancez-vous dans **le cadeau fait main** : couture, tricot, customisation ...
- Pour faire découvrir les produits de votre région, offrez **un panier garni de produits locaux et bio de saison**.
- Pensez à **l'achat d'occasion** ... La seconde main, c'est tendance !

JOYEUX NOËL ÉCORESPONSABLE À TOUS !



> LA SAPINADE... POUR UN NOËL ÉCOCITOYEN

Pour la 4^{ème} fois, **la commune collectera les sapins de Noël afin de les recycler**. Vous pourrez déposer vos sapins du **mardi 26 décembre 2023 au vendredi 21 janvier 2024** dans les points suivants :

- Derrière la salle des Conférences (au niveau de l'église, dans l'espace vert)
- Derrière les points d'apport volontaire de la rue de la Cloche (en face de Jardiland)
- Face aux points d'apport volontaire de la rue Jean Jaurès (au niveau du champ)
- Rue Jean Jaurès, angle de la rue Pasteur (derrière les plots en plastique verts)
- Parking du stade, rue André Lavocat (au niveau des points d'apport volontaire)
- Rue Jules Pochinot (au niveau des points d'apport volontaire)
- Rue du Sentier des Grèves, dans l'espace vert
- Mail Paul Gauguin, au niveau des points d'apport volontaire
- Rue de la Nagère, angle de l'impasse des Bleuets (dans l'espace vert, près des panneaux d'affichage)

Les sapins seront broyés. **Le broyat obtenu pourra être récupéré par les Patrociens pour pailler leur jardin à partir de fin janvier, en contactant la mairie pour prendre rendez-vous**. Le restant sera **utilisé dans les espaces verts de la commune**.



CHAUFFAGE - PLOMBERIE
MARTY-BAILLIA

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Fuel & gaz

03 25 71 01 34
bailliabenoit@gmail.com



Féminin - Masculin

LIGNE C
Artisan Coiffeur

Centre Commercial E. Leclerc
10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES
Tél. 03 25 80 91 62 - www.coiffeur-ligne-c.fr - [lignec](https://www.facebook.com/lignec)

AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Toutes ces animations sont gratuites. Réservation obligatoire au 03 25 80 49 02

VENDREDI 19 JANVIER Lecture-spectacle « Au cœur des métiers »

Le Club des lecteurs à haute voix de Saint-Lyé vous invite à venir écouter sa sélection de textes mettant en lumière les valeurs requises par la pratique des métiers d'hier et d'aujourd'hui.

Tout public dès 12 ans.
À 19h, salle des Conférences.



VENDREDI 16 FÉVRIER P'tit bouquine « Mon corps »

Lectures, comptines et jeux de doigts animés par Claudette et Barbara, bibliothécaires, accompagnées par Bérangère BODIN, musicienne.

Enfants de moins de 3 ans.
Séances à 9h45 et 10h45, à la bibliothèque.



MERCREDI 28 FÉVRIER Atelier Récup'Tri

Que faire de vos déchets ? La bibliothèque vous invite à venir fabriquer des œuvres d'art.

Pour enfants dès 8 ans.
À 15h, à la bibliothèque.
Nombre de places limité.



SAMEDI 23 MARS Dictée

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, venez sans faute à la bibliothèque pour une dictée dans la bonne humeur !

Tout public dès 10 ans.
À 9h30, à la bibliothèque.



MARDI 13 FÉVRIER Présentation en images de Troyes et ses environs pendant les Trente Glorieuses (1945-1975) par Didier LEROY

Animation organisée par l'Association pour le patrimoine de Saint Parres aux Tertres.

À 18h, salle des Conférences.
Entrée gratuite



CINÉMA

Les projections sont organisées par l'association *Pierre Chaussin*. Les séances ont lieu à 14h30 et 20h à la salle Deterre Chevalier. Entrée gratuite.

VENDREDI 12 JANVIER

L'autre côté de l'espoir,
drame-comédie finlandais de Aki KAURISMÄKI (2017).

MARDI 13 FÉVRIER

Alam (Le drapeau),
drame palestinien de Firas KHOURY (2023).



VENDREDI 15 MARS

Un corps sous la lave, drame espagnol d'Helena GIRON et Samuel M. DELGADO (2021). **Inédit à Troyes.**

Le détail des films est à retrouver sur le site Internet de la commune, rubrique « manifestations culturelles », ou sur le site de l'association (pierrechaussin.net).

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

JANVIER

- **Début janvier** : Mise en ligne du bilan de l'année en images sur la page Facebook et sur le site internet de la mairie
- **Lundi 8 janvier** : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver (enfants patrocliens)
- **Vendredi 12 janvier** :
 - Date limite de retour des coupons d'inscription à la fête de la Saint-Patrocle
 - Date limite pour le retrait à la mairie des colis offerts aux aînés
 - **à 14h30 et 20h** : Projection du film « L'autre côté de l'espoir », salle Deterre Chevalier
- **Vendredi 19 janvier** :
 - Date limite pour le retour des dossiers de demande d'aide à destination des étudiants
 - **à 19h** : Lecture-spectacle « Au cœur des métiers » par le *Club des lecteurs à haute voix de Saint-Lyé*, salle des Conférences
- **Samedi 20 janvier, à 15h** : Fête de la Saint-Patrocle, salle Deterre Chevalier (70 ans et +)
- **Dimanche 21 janvier** : Fin de la collecte des sapins (sapinade)
- **Lundi 22 janvier** : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver (enfants extérieurs à la commune)

FÉVRIER

- **Jeudi 1^{er} février** : Ouverture des inscriptions aux stages de football de l'ESTAC
- **Lundi 5 février** : Début de la campagne électorale pour les élections du conseil municipal des jeunes
- **Vendredi 9 février** : Clôture des inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver
- **Mardi 13 février** :
 - **à 18h** : « Troyes et ses environs pendant les Trente Glorieuses », salle des Conférences
 - **à 14h30 et 20h** : Projection du film « Alam », salle Deterre Chevalier
- **Vendredi 16 février, à 9h45 et 10h45** : P'tit bouquine « Mon corps » à la bibliothèque
- **Dimanche 18 février, à 15h** : Pièce de théâtre « Ma femme est tombée sur la tête » par la cie *Colaverdey*, salle Deterre Chevalier
- **Du dimanche 25 février au vendredi 1^{er} mars** : Séjour de ski à Bernex (accueils de loisirs)
- **Dimanche 25 février, à 12h** : Repas dansant du *Comité des fêtes*, salle Deterre Chevalier
- **Du lundi 26 février au vendredi 8 mars** : Accueils de loisirs d'hiver
- **Mercredi 28 février, à 15h** : Atelier « Récup'Tri » à la bibliothèque (pour enfants dès 8 ans)

MARS

- **Du samedi 9 au mercredi 13 mars** : Don de livres jeunesse, à la bibliothèque
- **Samedi 9 et dimanche 10 mars** : 4^{ème} bourse de printemps d'échange de capsules de champagne de *Patrocaps*
- **Vendredi 15 mars, à 14h30 et 20h** : Projection du film « Un corps sous la lave », salle Deterre Chevalier
- **Samedi 16 mars** : Élections du conseil municipal des jeunes
- **Samedi 16 mars et dimanche 17 mars 2024** : Pièce de théâtre « Vive les vacances ! » par *Les comédiens du Tertre*, salle Deterre Chevalier
- **Mardi 19 mars, à 18h** : Cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Samedi 23 mars, à 9h30** : Dictée ouverte à tous dès 10 ans, à la bibliothèque
- **Lundi 25 mars** : Date limite de retour des coupons d'inscription à la chasse aux œufs de Pâques

AVRIL

- **Lundi 1^{er} avril** : Chasse aux œufs de Pâques, square Beltrame (sur inscription)
- **Mercredi 3 avril, à 15h30 et 17h** : Spectacle « Mais il est où ? » (Mois des tout-petits), salle des Conférences (sur réservation)

Zoom sur...

LE PIGEONNIER DE SAINT PARRES

Inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) par arrêté du 2 novembre 1979, **le pigeonnier comme la grange font partie de l'ensemble des bâtiments de ferme qui ont été construits vers 1760 par François JANSON, dernier seigneur de Saint Parre*, pour compléter la maison seigneuriale, elle-même érigée au XVIII^{ème} siècle mais bâtie sur une base plus ancienne (les premières traces de l'existence d'une structure bâtie semblent remonter au XII^{ème} siècle).**

L'élevage des pigeons était un privilège nobiliaire datant du règne de Charlemagne. Il était donc réservé aux seuls seigneurs et abbayes. Le pigeonnier en pied ou sur piliers (construction indépendante du corps de logis et contenant de haut en bas des boulins -niches des pigeons-) était de ce fait un attribut féodal. Il se voulait **signe de richesse ou d'importance du domaine de François JANSON**, d'autant que la taille du pigeonnier était liée à la superficie du fief. Les pigeons fournissaient la chair pour l'alimentation ainsi que la fiente utile pour amender les sols et favoriser les cultures à une époque où on ne connaissait pas d'autre moyen de fertiliser la terre.

Le pigeonnier de Saint Parres a été terminé en 1768. Édifice en pierres de forme ronde, il est tapissé à l'intérieur de 23 rangs de boulins superposés comprenant environ 80 boulins chacun, ce qui représente **un total de 1840 boulins pouvant potentiellement abriter 1840 couples de pigeons !**

Malgré l'aménagement du domaine, François JANSON y a finalement peu résidé, s'étant établi au château de Barberey-Saint-Sulpice suite à son

mariage avec Élisabeth LE ROY, fille du seigneur de cette commune. Par la suite, ayant été chassé des deux demeures en raison de la saisie des domaines seigneuriaux par la Nation lors de la Révolution, la famille JANSON n'a plus été en mesure d'occuper le château de Saint Parres.

Le droit de colombier est l'un des premiers droits dits de « féodalité dominante » à avoir été aboli par le décret du 11 août 1789 qui déclare, dans son article 2 : « *Le droit exclusif des fuies et colombiers est aboli. Les pigeons seront enfermés aux époques fixées par les communautés ; et durant ce temps, ils seront regardés comme gibiers, et chacun aura le*

droit de les tuer sur son terrain. » **Le colombier ayant perdu son statut de privilège, sa propriété et son usage deviennent potentiellement accessibles à tous.**

C'est Paul PILLARD, horloger à Troyes, nouveau propriétaire du château et de ses dépendances, achetés à la Nation en 1794, qui ajoutera au domaine des éléments décoratifs pris à l'abbaye de Montier-la-Celle et profitera avec sa famille des bienfaits du pigeonnier avant la vente du domaine en 1873 à Edouard VIGNE (ancêtre des propriétaires actuels).

**orthographe originelle*



Source : « Château de Saint Parres aux Tertres et son pigeonnier », Yves BAUDOUIN et Françoise MEUNIER
Site web « Esprit de pays » - Décrets de l'Assemblée nationale des 4, 6, 7, 8, et 11 août 1789



LES ASSOCIATIONS PATROCLIENNES VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 2024

Ensemble et solidaires

U.N.R.P.A.

DÉJÀ LE DERNIER TRIMESTRE 2023 !

UN PREMIER SEMESTRE BIEN REMPLI

Depuis la reprise du 30 août, les activités n'ont pas manqué ! En plus des **après-midi jeux accompagnés d'un goûter**, l'association a organisé son **loto**, qui a réuni 42 adhérents.

Le parvis de la salle Deterre Chevalier a retrouvé son décor automnal grâce aux membres de l'UNRPA.

En octobre, 68 personnes se sont retrouvées au Restaurant du Centre à Montiéramey pour déguster une **copieuse et succulente choucroute**. Malheureusement il manquait 2 personnes malades ainsi qu'**Anne-Marie THIERY** qui nous a quitté mi-octobre. C'était une belle personne qui respirait la joie de vivre et avait le sens de l'amitié. Les membres de l'UNRPA la regretteront beaucoup.

Une **dictée**, dirigée par Rose-Marie CHAUFFETON, a rassemblé une quinzaine de personnes.

Le 22 novembre a eu lieu la **soirée Beaujolais nouveau** avec dégustation du

cru 2023 et assiette de charcuterie. Divers objets ont été mis en vente en prévision des cadeaux de Noël.

Le mardi 19 décembre, un **buffet de desserts et son accompagnement champenois** ont réjoui les papilles des adhérents, suivi d'un **après-midi musical** et de la **distribution des colis de Noël par le père Noël**.

Une fois passé les fêtes de fin d'année, l'association reprendra ses jeux le **mercredi 5 janvier à 14h** dans la salle des Conférences.



BIENTÔT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale aura lieu le **mardi 16 janvier 2024 à 10h30** dans la salle Deterre Chevalier. Elle est ouverte à tous les adhérents, à leur famille et à leurs amis souhaitant connaître l'association. Elle sera **suivie d'un repas au restaurant habituel à Montiéramey** pour les adhérents.

À NOTER

Le dimanche 18 février 2024 à 15h, la troupe de théâtre Colaverdey de Charmont-sous-Barbuise, dont fait partie Jean-Pierre MARTEAUX, membre de l'UNRPA, jouera la pièce « Ma femme est tombée sur la tête » à la salle Deterre Chevalier.

Venez nombreux !

APPEL À L'AIDE DE LA PRÉSIDENTE

Je suis présidente de la section patroclienne de l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) depuis bientôt 11 ans. Je n'ai jamais eu de vice-président pour m'aider, faute de volontaire, mais j'avais une équipe efficace et soudée. Désormais, cette équipe vieillit et certains prennent d'autres directions. C'est pourquoi **je lance un appel afin de trouver une ou des personne(s) plus jeune(s) que nous, en forme, avec des idées nouvelles, pour maintenir la vie de cette association en évitant la « routine »**. La joie de voir les anciens heureux de se retrouver pour les jeux ou autres activités proposées est une très belle récompense pour les organisateurs !

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour assurer la continuité de l'UNRPA en l'améliorant. **Je souhaite vraiment que cela puisse perdurer pour le bonheur de « mes » anciens** qui m'ont également tant donné ! J'ai donc besoin que quelques volontaires viennent rejoindre le bureau de l'association et me remplacent si nécessaire.

Certes, le bénévolat n'est pas toujours facile mais **les associations sont essentielles pour faire vivre la commune et créer du lien entre les habitants !** J'attends donc avec beaucoup d'espoir d'être contactée par des personnes souhaitant s'investir.

Claude GAUTHROT, présidente de l'UNRPA

COMITÉ DES FÊTES

RÉTROSPECTIVE

VIDE-GRENIERS

Le dimanche 10 septembre, le *Comité des fêtes de Saint Parres aux Tertres* a organisé son traditionnel vide-greniers d'automne. Comme chaque année, les emplacements ont été pris d'assaut par les vendeurs. L'ambiance familiale et la météo clémente ont contribué à la réussite de cette belle journée. **Le stand restauration et buvette tenu par l'association, mis en place pour la première fois cette année, a été dévalisé !** La condition *sine qua non* d'un tel succès : le maintien d'une équipe soudée, solidaire, porteuse d'initiatives et joyeuse !



Les bénévoles du *Comité des fêtes* remercient les exposants et les visiteurs, en espérant que chacun d'entre eux ait pu trouver son bonheur. La présidente félicite et remercie bien sincèrement tous les bénévoles, ainsi que l'équipe municipale, qui se sont investis dans l'organisation de cette journée, notamment pour le montage et le démontage des stands, des tables et de tout le petit matériel.

THÉ DANSANT

Le *Comité des fêtes* a organisé son thé dansant le dimanche 15 octobre 2023 après-midi. Les danseurs étaient un peu moins nombreux que d'habitude mais l'ambiance était au rendez-vous grâce à l'énergie déployée par les musiciens de



l'orchestre de Yannick CHAMPION. Les mordus de danse, munis de leurs talonnettes et de leurs plus beaux vêtements, se sont rués sur la piste de la salle Deterre Chevalier. Pendant la pause, **chaque danseur s'est vu offrir une bonne crêpe** afin de reprendre des forces pour tenir jusqu'au soir.

Marie-Christine, trésorière de l'association, avait peaufiné **l'accueil et les belles décorations de table automnales** (confectionnées par plusieurs petites mains) afin de rendre ce thé dansant mémorable.

HALLOWEEN

Le dimanche 29 octobre a eu lieu la 2^{ème} édition du « bal des monstres » avec cette fois-ci, **un concours de citrouille et un grand spectacle de magie animé par Gilles RIGOLI, accompagné de son assistante.** Le



divertissement a été apprécié par les enfants qui se sont émerveillés devant les apparitions d'animaux et sont chacun repartis avec une sculpture en ballons. Une **pause goûter** leur a permis de reprendre de l'énergie avant d'**enflammer la piste de danse sur la musique de DJ Boris**. Tous les participants au concours de citrouille ont été récompensés.

MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 25 et le dimanche 26 novembre s'est tenue la douzième édition du marché de Noël qui a battu des records de fréquentation. Une trentaine d'exposants ont présenté leurs créations artisanales et gastronomiques (bougies, tableaux, confitures, décorations de Noël ...). Les visiteurs ont pris le temps de découvrir les différents stands afin de faire leur choix parmi des cadeaux faits mains et originaux. Ils ont également pu déguster croque-monsieur, frites, crêpes et vin chaud.

En parallèle s'est déroulé le **concours du plus beau lutin de Noël**. Tous les enfants inscrits avaient fait preuve d'une grande créativité en utilisant des matériaux recyclés. Merci aux participants : Louise, Emy, Estéban, Hortense,

Kimy, Chloé, Lorenzo, Marin, Nina, Lina, Nicolas, Louise, Julien, Augustine et Auréline. **Ils ont tous été récompensés** pour leur participation.

A eu lieu également le **concours du plus beau stand**. Le 1^{er} prix a été attribué à Mme LEBouc, le 2^d à Mme VINCENT et le 3^{ème} à Mme MARION.



La présidente remercie les bénévoles de l'association pour leur aide indispensable au bon déroulement des événements organisés durant l'année 2023. Merci également aux personnels administratif et technique de la commune et aux élus.

> ÉVÉNEMENTS À VENIR :

> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 26 janvier 2024 à 17h30 dans la salle des Conférences. Elle sera suivie du verre de l'amitié et de la galette des rois.

> REPAS DANSANT

L'association organise son **repas dansant annuel le dimanche 25 février 2024 dans la salle Deterre Chevalier**. Le thème sera : **L'Espagne !** Au menu : dégustation d'une **paëlla maison**. L'ambiance musicale sera assurée par l'orchestre de Gérard MARCY et sa chanteuse, Sabine.
■ Réservations au 06 74 73 44 36 ou au 06 86 12 09 68.

> APPEL À CANDIDATURES

Le Comité des fêtes recherche des **bénévoles**. Si vous souhaitez vous investir dans l'animation de votre commune et l'organisation d'événements, partager vos idées et collaborer avec une équipe sympathique et dynamique, **appelez le 06 74 73 44 36 ou le 06 86 12 09 68**.

Ensemble PAROISSIAL

BOURANTON - LAUBRESSSEL - SAINT PARRES AUX TERTRES
THENNELIÈRES - VILLECHÉTIF

Depuis septembre, deux nouveaux prêtres « Oblats de saint François de Sales » assurent leur ministère dans les ensembles paroissiaux de Saint Parres aux Tertres et Pont-Sainte-Marie : le père Antoine de MOISMONT, curé et le père Bernard BAUSSAND, vicaire.

- Accueil du père Bernard lors de la messe du 17 septembre à Saint Parres.
- Accueil du père Antoine au cours de la messe de **rentrée paroissiale** le 24 septembre, sur le thème « **Prenons la route, ensemble** ». Belle célébration, représentative de la vie de la communauté, prolongée par un verre de l'amitié qui a permis des échanges conviviaux.
- Le 20 septembre, le père Antoine a rencontré les équipes d'animation liturgique pour faire connaissance et préciser quelques points liés au déroulement des célébrations.

ACTIVITÉS PAROISSIALES

- **Dimanche 19 novembre** : messe d'installation du père Antoine par le père Richard LUKASZEWSKI, vicaire général du diocèse.
- **Samedi 25 novembre** : à la cathédrale, en présence de leurs familles, les séminaristes colombiens Fredy et Alexander ont été ordonnés diacres par l'évêque monseigneur JOLY.
- **L'inscription au catéchisme** (enfants en CE2) est encore possible. Prendre contact lors des permanences d'accueil ou appeler sœur Anne-Theresia au 07 69 24 67 79.
- **Permanences d'accueil** : Lundi : de 10h à 11h30 **ET** jeudi : de 17h30 à 19h.



Père Baussand



Père de Moismont

INFORMATIONS

- **Dimanches et fêtes** : messe à 10h30 à St Parres.
- **Nuit de Noël (24 décembre)** : messe à 18h30 à Saint Parres.
- **Jour de Noël** : messe à 10h30 à Saint Parres.
- **21 janvier 2024 : Fête de saint Parre** à 10h30 à Praslin.

CONTACT :

Maison paroissiale, 5 rue Edme Denizot
10410 Saint Parres aux Tertres

03 51 53 50 51
paroisse.stparres@gmail.com

Père Antoine de MOISMONT (curé) :
06 86 44 28 91 / a.de.moismont@netcourrier.com
Père Bernard BAUSSAND (vicaire) :
07 85 44 36 61 / bbaussand@yahoo.fr

14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**
Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr
www.brm.fr



LE PATRIMOINE

de Saint Parres aux Tertres

DES PATROCLIENS À LA DÉCOUVERTE DE LA CITÉ EUROPÉENNE DU VITRAIL

Le samedi 30 septembre dernier, l'association a permis aux adhérents de découvrir à Troyes, durant toute une journée, l'histoire et l'exceptionnelle richesse des vitraux de notre région.

Le rendez-vous était fixé devant l'**office du tourisme**, organisateur de cette visite thématique. Une guide, très professionnelle et pédagogue, a pris en charge le groupe et lui a permis de découvrir **neuf siècles d'histoire du vitrail**, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, des éclatantes verrières colorées aux délicates grisailles situées dans deux églises, dont celle de Sainte-Madeleine.

Après la projection d'un film sur l'histoire de la ville de Troyes, un déjeuner a été servi dans un restaurant au cœur de la ville.

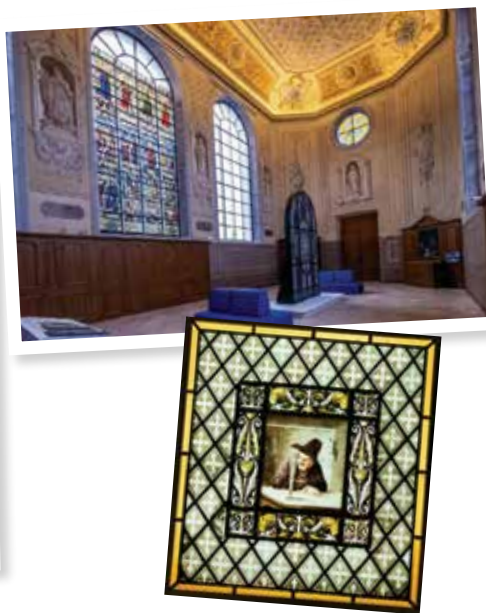
L'après-midi, la guide a assuré la **visite commentée de la Cité du Vitrail**. C'est avec enthousiasme que le groupe a découvert les richesses exceptionnelles du vitrail dans toutes

ses dimensions : historiques, techniques, esthétiques ... Les nombreux chefs-d'œuvre à la fois anciens et contemporains, placés à hauteur de regard, ont permis d'appréhender toute l'évolution stylistique. La visite s'est terminée par **la découverte de la chapelle**, inondée par la lumière de larges verrières mariant vitraux anciens et modernes.

Si, vous aussi, vous souhaitez découvrir les richesses de notre patrimoine, **n'hésitez pas à rejoindre l'association !**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association invite ses adhérents à assister à son assemblée générale annuelle le matin du samedi 24 février 2024 à la salle des Conférences. Celle-ci sera suivie d'un repas. Toute personne désirant rejoindre l'association est cordialement invitée à y participer.



PATRO'CAPS

LA VIE DU CLUB

UN SUCCÈS POUR LA BOURSE D'ÉCHANGE

Patro'caps a organisé, le samedi 3 septembre 2023, sa 3^{ème} bourse d'automne d'échange de capsules de champagne.

Ce fut l'occasion de dévoiler à ses **presque 200 visiteurs et adhérents**, venus des 4 coins de l'hexagone et de Belgique, ses **deux nouvelles capsules promouvant le patrimoine patroclien**. Après Gamin en septembre 2022, Patro'caps a mis en valeur les **images de la mairie et de l'église** obtenues, sur autorisation spéciale, à partir de lithographies dessinées par Yves DUCOURTIOUX.

Cette bourse fut, comme toujours, une grande réussite dans le bel écrin qu'offre la salle Deterre Chevalier. Les décorations extérieures ont d'ailleurs fait l'objet d'une certaine convoitise.



ENGAGÉS POUR LE TÉLÉTHON

Comme les années précédentes, Patro'caps s'engage auprès de l'équipe municipale de Saint Parrès aux Tertres pour servir la noble cause du *Téléthon*.

Une capsule de champagne **peinte à la main, spécialement réalisée pour cet évènement**, est vendue depuis mi-novembre auprès des 105 adhérents du club et des autres placomusophiles.

Le profit de cette vente sera entièrement reversé à l'AFM Téléthon.

BIENTÔT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LA BOURSE DE PRINTEMPS

Le week-end des 9 et 10 mars 2024, Patro'caps tiendra son assemblée générale et organisera sa 4^{ème} bourse de printemps d'échange de capsules de champagne.

Le samedi 9 mars sera dédié à l'assemblée générale et le dimanche 10 mars à la bourse ouverte à tout public. N'hésitez pas à venir découvrir les coulisses de l'étonnante collection du club les 3^{èmes} jeudis de chaque mois à la salle des Conférences, de 15h à 18h.

CONTACT :

■ patrocaps@mail.com

la-renaissance@la-renaissance.com larenaissance10

03 25 70 44 70 10 Avenue des Tirverts
10150 Pont-Sainte-Marie

La Renaissance
IMPRIMEUR - ÉDITEUR

FAITES BONNE IMPRESSION

- IMPRESSION NUMÉRIQUE PETITS ET GRANDS FORMATS SUR TOUS SUPPORTS •
- IMPRESSION OFFSET •
- PERSONNALISATION DE DOCUMENT •
- MISE SOUS PLI ET ROUTAGE •

QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

à Saint Parres

UN ROND-POINT INEFFECTIVE ET CÔTEUX

La réunion d'information sur les aménagements routiers organisée par l'association le 12 octobre a recueilli un vif succès. Les 150 Patroclens présents se sont appropriés les projets et ont fait part de leur avis en tant qu'usagers.

Les critiques se sont concentrées sur le projet de rond-point à l'intersection du boulevard Pompidou et de l'avenue de Lattre de Tassigny. Il est jugé peu dissuasif pour contraindre les automobilistes se rendant dans les zones commerciales à utiliser la rocade et donc pour décharger l'avenue de Gaulle. Son efficacité reste donc à démontrer.

Les habitants du secteur Pochinot/Lafargue/Sentier des Grèves considèrent - à juste raison - que l'accès sur de Lattre de Tassigny sera encore plus difficile qu'aujourd'hui. L'absence



de sécurité pour les cyclistes entre Troyes et Saint Parres a aussi été évoquée par plusieurs Patroclens.

La proposition alternative de l'association a été largement approuvée par les personnes présentes. Pour rappel : installation de deux feux tricolores automatiques (croisements Pochinot et Jules Guesde) et des « priorités à droite » pour désengorger le centre bourg. Comportant une phase d'expérimentation de 6 mois (avec des comptages des flux de véhicules avant et après), cette proposition a été présentée aux

décideurs en mars 2022. Que de temps perdu pour la tester et l'évaluer rigoureusement !

Pourtant, cette proposition de bon sens coûte, au bas mot, dix fois moins cher que les 2 millions d'euros d'argent public à engloutir pour le rond-point. C'est incompréhensible et surtout inacceptable en cette période extrêmement difficile pour toutes les familles touchées de plein fouet par les augmentations de prix sur les énergies, les carburants et l'alimentation.

CONTACT :

- **Président : Lucien SPILMANN - 06 28 52 90 32**
- **Vice-présidente : Cécile PHILIPPON - 06 75 86 34 98**
- **Trésorière : Marie-Laurence MOREAU - 06 63 99 31 68**
- **Secrétaire : Marc BRET 06 10 44 49 32**

> CLUB DU NOUVEL ÂGE

Après les vacances d'été

Le club a repris ses activités le mardi et le jeudi à la Grange : jeux divers et variés. Le repas de septembre 2023 fut l'occasion de fêter les 70 ans de mariage de Julien et Georgette GUYARD, âgés respectivement de 93 et 92 ans. Ils ont offert le champagne à tous les présents.

Le voyage au parc animalier de Thoiry a eu lieu le 4 novembre dernier. L'assemblée générale se tiendra le 3 janvier 2024 après-midi à la



salle Deterre Chevalier. Les personnes désirant rejoindre le club sont les bienvenues.

CONTACT :

- **Marijo : 03 25 40 31 07**
- **Marie-Claude : 03 25 80 42 10**



LES PETITS BOUTS

de Saint Parres

UN DÉBUT D'ANNÉE SOUS DE BONS AUSPICES

Les petits bouts ont repris le chemin de l'association le mardi 4 septembre 2023. Ils se retrouvent comme chaque année, les mardis et jeudis, de 9h30 à 11h, dans les locaux de l'espace Pascale Paradis.

Les enfants ont retrouvé les copains et accueilli les nouveaux arrivants. L'association propose toujours diverses activités dont l'éveil

musical, la baby-gym et le yoga. Ces trois dernières sont encadrées par des intervenants, professionnels de la petite enfance.

Les petits bouts ont eu le plaisir de recevoir un généreux don du Club informatique patroclien. Le bureau, les adhérents, les enfants et leurs parents les remercient chaleureusement pour ce geste.



> LES COMÉDIENS DU TERTRE

Samedi 16 mars et dimanche 17 mars 2024, Les comédiens du Tertre présenteront la pièce « Vive les vacances ! » à la salle Deterre Chevalier. Si vous avez manqué les représentations du mois de novembre, reprenez bien ces dates pour venir passer un bon moment de détente avec Marie, Alice, Gaëlle, Justine et Lucien.



Synopsis : Comme chaque été, Marie, veuve vivant à la campagne, reçoit ses trois filles pour 15 jours de vacances. Et, comme chaque année, elle est déçue ... Alice passe ses journées à travailler dans sa chambre, Gaëlle sort la nuit et dort le jour et Justine passe le plus clair de son temps à préparer la kermesse de la paroisse ! L'arrivée d'un inconnu sera-t-elle providentielle ?

INFOS ET RÉSERVATIONS :

■ Muriel GUYOT, attachée de communication :
06 22 36 06 84
guyotmuriel@orange.fr

■ Alain POITTEVIN, président : 07 62 89 48 92
alain.poittevin@orange.fr

■ Anne-Marie JOURNET :
06 63 85 73 01

PAPIERS CRAYONS

DE BONNES NOUVELLES POUR PAPIERS CRAYONS !

L'association a bénéficié d'un généreux don de 400 € de la part du **Club informatique patroclien** qui a mis fin à son activité. D'autre part, **deux nouvelles bénévoles, Véronique LARTILLIER et Alexandra MOUILLERON, sont venues rejoindre les rangs de l'association cette année.** Grâce à elles, deux nouveaux enfants de l'école de Saint Parres aux Tertres pourront être aidés par *Papiers Crayons*.

Si, vous aussi, **vous souhaitez aider des enfants à faire leurs devoirs**, n'hésitez pas à donner une heure de votre temps chaque semaine (les mardis ou jeudis, de 17h à 18h).

Pour de plus amples informations, contactez la mairie.



> C.E.A.E.T.C. : QI GONG - TAI CHI CHUAN

Le **Centre d'Étude des Arts Énergétiques Traditionnels Chinois** propose des cours de Qi Gong et de Tai Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Tai Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs.

Les cours ont repris en septembre. Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année (il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires).

HORAIRES DES COURS

à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :

LUNDI

- 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

JEUDI

- 18h45-19h30 : Tai Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan niveau avancé

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Prendre contact avec l'association pour confirmation.
Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

INFOS / CONTACT :

- Tél : 06 12 91 91 25
- Mail : ceaetc10@gmail.com
- Site internet : www.ceaetc.com



AS du Tertre

TENNIS

LA SECTION TENNIS REBONDIT ...

À l'aube de cette nouvelle saison, **la section a dû faire face au départ précipité de sa monitrice diplômée d'État, Romy LEDZINSKI**, qui était présente lors de la saison 2022-2023. **Un coup dur pour l'AS du Tertre Tennis qui a su rebondir rapidement malgré tout.** Corentin LACOUR, jeune diplômé d'État, apporte son aide pour assurer quelques cours adultes. Benoît COHEN, déjà présent lors des précédentes années, donne également des cours adultes trois soirs par semaine. L'école de tennis est, quant à elle, gérée par plusieurs éducateurs et initiateurs diplômés. Rien ne les arrête ...

Plusieurs animations vont être proposées tout au long de l'année pour permettre aux enfants de s'amuser en dehors des cours. Halloween

était la première. Un après-midi rempli de bons souvenirs qui a marqué jeunes et adultes ! À suivre : Noël, le Carnaval et Pâques.

L'initiation à la compétition pour les plus jeunes est également un point important pour le club. Pour ce faire, **différents tournois ont été planifiés dès le début de la saison.** Deux ont déjà eu lieu en octobre et en novembre.

En ce qui concerne les adultes, les joueurs ont participé avec succès aux championnats seniors + de 35 ans. Les trois équipes masculines ont terminé premières de leurs poules, tandis que l'équipe féminine a atteint la troisième place.

L'AS du Tertre Tennis vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles actualités ...



VC SPAT 10

UNE ANNÉE 2023 DYNAMIQUE AU VC SPAT 10

Si c'est moins sûr pour le champagne, le cru 2023 est un bon millésime pour le VC SPAT 10 ! Les projets présentés en début d'année se sont parfaitement déroulés :

- **Encadrement de sorties vélo** avec l'école élémentaire.
- **Week-end club du 1^{er} mai sur les pentes exigeantes du Jura**, dans la joie et la bonne humeur avec les familles.
- **Participation à de nombreux brevets** organisés par les clubs de la région.
- **Renouvellement des tenues** grâce aux partenaires du club, avec un nouveau design plus moderne.
- **Organisation le 2 septembre de la randonnée cycliste « L'échappée du Tertre »**. A cette occasion, ce sont 146 cyclistes de 25 clubs différents qui ont pris le départ devant la salle des Conférences. 20 non licenciés se sont joints à eux pour parcourir l'un des 3 circuits proposés, allant de 36 à 84 km. Ce fut de l'avis de tous une belle réussite sous un

soleil radieux, avec de jolis parcours vallonnés. Après la remise des récompenses et le pot de l'amitié, les organisateurs ont terminé la journée par un repas partagé.

3 nouveaux cyclistes doivent rejoindre le club en 2024. Les membres du VC SPAT 10 les accueilleront avec plaisir, ainsi que tous ceux qui sont intéressés par la pratique du vélo dans la convivialité.

INFOS / CONTACT :

- vc-spat-10.kalisport.com





> SAINT PARRES D'HIER À AUJOURD'HUI

Le moulin de Baires



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Emiliana KLEIN** née le 17 septembre 2023 à Troyes
- **Nathan, Loïs, Vivien COLLOT** né le 21 septembre 2023



MARIAGES

- **Yasmine, Myriam ABARKAN et Mohamed, Younes AZZOUNE** le 16 septembre 2023
- **Inessa, Thérèse, Lucie CAQUEUX et Chris, Nicolas, Jacques BOUCHER** le 7 octobre 2023

DÉCÈS

- **Alain, Jean BOIRON** le 14 septembre 2023 à Saint Parres aux Tertres
- **Suzanne, Eliane, Mauricette THUILLIER née LOUIS** le 20 septembre 2023 à Saint Parres aux Tertres
- **Bernard, Pierre, Jean GAUCHER** le 24 septembre 2023 à Saint Parres aux Tertres
- **Jean-Claude, Marie LEBLOND** le 7 octobre 2023 à Saint Parres aux Tertres
- **Anne-Marie, Thérèse THIÉRY née DRÈGE** le 19 octobre 2023 à Troyes



Rue de la Cité – Troyes



Rocade – Troyes

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Quartier de la Gare – Troyes

Eiffage Route

Agence de Troyes

Tél. : 03 25 76 24 24

TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur,

A lors que nous entrons dans les fêtes de fin d'année, nous aurions pu aspirer à des moments de fraternité, de partage. Cette année ne se présente pas sous les meilleurs auspices : *guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, coups d'État dans les pays du Sahel, conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, tension entre les 2 Corées ...*

Ces foyers brûlants mobilisent toute l'attention de la France et doivent être pris très au sérieux. Les Françaises et les Français souffrent de ces événements géopolitiques, contribuant à une morosité ambiante et les incertitudes qu'elle génère.

La vie quotidienne se révèle de plus en plus difficile pour nombre de nos concitoyens : inflation des produits de consommation, des énergies (carburant, gaz, électricité), de la taxe foncière **(hormis le taux de la part communale qui n'a pas changé)** et bien d'autres augmentations ... Les collectivités doivent aussi s'adapter à cette crise.

Grâce au plan d'économie adopté par la municipalité (extinction nocturne, passage progressif en LED), **la consommation électrique**

a baissé, d'avril à juin 2023, de plus de 71%, comparé à la même période 2022, ce qui réduit, sur cette durée, la facture d'un peu plus de 55%.

En 2024, pour les collectivités, l'augmentation du tarif de l'électricité est prévue aux alentours de x 2,5. Quant au gaz, à ce jour nous n'avons aucune indication sur les tarifs qui suivront le marché.

Le transfert de charges de l'État vers les collectivités territoriales, la diminution des dotations et des subventions impactent le chapitre investissement.

Toutes ces réflexions et arbitrages seront au cœur de l'élaboration du budget primitif 2024.

Si cette réalité, qui nous assaille tout au long de l'année, pouvait nous laisser un peu de répit, nous pourrions profiter de ces fêtes de fin d'année et vous souhaiter tous nos vœux pour 2024.

Bien à vous.

Joël FRANÇOIS

Pour les élus « Agissons pour l'Avenir »

Les vœux de la

CONSEILLÈRE

DÉPARTEMENTALE

Chères Patrocliennes, chers Patrocliens,

Je vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année. Puisse 2024 apporter la sérénité des bonheurs simples et la force de surmonter les moments difficiles.

J'adresse mes vœux les plus sincères aux forces vives de Saint Parres aux Tertres ; soyez assurés

de ma reconnaissance pour votre dévouement et votre énergie au service de tous.

Ensemble, construisons un avenir dynamique et solidaire.

Catherine BRÉGEAUT

Conseillère départementale de l'Aube

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Mairie de Saint Parres aux Tertres
CS 40064 - 10092 Troyes cedex

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Tél. **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- Horaires d'hiver
(du 1^{er} novembre au 31 mars) :
Portillon automatique,
de 8h à 17h30

> BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi** : 14h - 18h30
- **Mercredi** : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi** : 14h - 18h30
- **Samedi** : 10h - 12h30

La bibliothèque sera fermée du
24 décembre 2023 au 2 janvier 2024.

- Tél : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Brossolette-Ferry :

- École maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- École élémentaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- École élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR



Inscriptions et distribution
Ouvert toute l'année

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 15h30
- Samedi : de 9h30 à 11h45

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes
Tél : **03 25 71 04 04**

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Les dates de passage
pour l'année 2024 ne sont
pas encore connues à
l'heure actuelle.



Action médico-sociale

DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du **centre médico-social 2, rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

■ Pour tout renseignement ou rendez-vous :
03 25 46 44 72 ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE UNITE PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :

■ Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.

■ Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au :
03 25 46 44 75 au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION

JEUNESSE POUR DEMAIN

■ Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation

■ Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir

■ Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez

■ Vous êtes habitant de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

■ Tél. : **03 25 71 61 54**

■ Mail : **pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr**

INFO COLLECTES

2024

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS

- **LA VEILLE AU SOIR**
POUR LES COLLECTES DU MATIN
- **AVANT MIDI**
POUR LES COLLECTES
DE L'APRÈS-MIDI

ORDURES MÉNAGÈRES

JEUDI
après-midi

RUES DIFFICILES D'ACCÈS

MERCREDI
matin



TRI SÉLECTIF

MERCREDI
matin



DÉCHETS VÉGÉTAUX

LUNDI matin
du 01/04 au 25/11

Collectes hivernales
lundi 15 janvier 2024
lundi 11 mars 2024



Rues difficiles d'accès et impasses :

Rue Célestin Philbois :
n° 2, 4, 6, 8

Rue Auguste Renoir :
n° 12, 14, 16

Impasse François Ferrer :
n° 1, 1b, 3, 5, 7, 9, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14

Impasse des Epicières :
n° 2, 4, 6

Rue des Hauts Vents :
n° 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18

Rue des Hauts Vents :
n° 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25

Rue Pierre de Courbertin :
n° 1, 2, 3, 4, 5, 6

Rue de l'Égalité :
n° 1, 2, 3, 4, 5, 6

Rue des Berges de Seine :
n° 1, 2, 3, 4

Rue de l'Espérance :
n° 1, 2, 3, 4 + 5

Rue Hélène Boucher :
n° 3, 4, 5, 6

Rue du Docteur Roux :
n° 8, 10, 29

*Rues difficiles d'accès

**CUIR
CENTER**

À partir du 10 janvier*

**LES
SOLDÉS**



**VOTRE CANAPÉ CUIR OU TISSU
DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT***

* Sur modèles signalés, dans la limite des quantités disponibles. Voir conditions de mise à disposition en magasin.

Aire des Moissons - **ST PARRES AUX TERTRES** à côté de

MAXI LITERIE
LE SPÉCIALISTE DE VOS NŒDS

Photo : Studio des Plantes - Photo non contractuelle. BET. RCS Paris 8.306.986.415 *selon dates en vigueur